

Ministry of Education
Minister Responsible for
Early Years and Child Care
Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Ministre responsable de la
Petite Enfance et de la Garde d'enfants
Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Le 5 juillet 2017

Madame, Monsieur,

En ce début d'été, j'aimerais vous remercier pour les efforts soutenus, le dévouement et la détermination dont vous avez fait preuve tout au long de l'année pour atteindre notre objectif commun de créer des services de garde d'enfants agréés abordables et de qualité au bénéfice des familles ontariennes. Je peux affirmer avec certitude que votre partenariat est d'une valeur inestimable à nos travaux de modernisation du système de services de garde d'enfants et de programmes pour la petite enfance.

La première ministre Kathleen Wynne m'a confié la responsabilité des services de garde d'enfants et de la petite enfance depuis près d'un an maintenant, et je peux vous dire que ce fut une année bien remplie!

Vu le travail réalisé récemment, j'aimerais souligner votre apport remarquable à la réussite de nos services de garde d'enfants et de programmes pour la petite enfance. Je suis fière de ce que nous avons accompli ensemble au nom des enfants et des familles de l'Ontario et je suis certaine que l'avenir nous réserve d'autres réussites.

Comme vous le savez, nous avons publié récemment le Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario, qui énonce le plan global établi par la province pour moderniser notre système de services de garde d'enfants et nos programmes pour la petite enfance. Ce cadre décrit la marche à suivre afin d'atteindre l'accès universel aux services de garde et nous aidera à développer ces services dans le secteur des services de garde d'enfants sans but lucratif de l'Ontario. Plus précisément, ce tout nouveau plan comprend sept pistes d'action :

1. Accroître l'accessibilité aux programmes et aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants;
2. Assurer un système de services de garde d'enfants agréés et de programmes pour la petite enfance plus abordable;
3. Définir une stratégie de formation de la main-d'œuvre en petite enfance;
4. Établir une définition provinciale du concept de qualité dans le secteur de la petite enfance;

.../2

ONTARIO
015010

5. Introduire une nouvelle approche inclusive dans les milieux de la petite enfance et de la garde d'enfants;
6. Créer une stratégie de mesure des résultats;
7. Informer le public à l'égard du système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario.

Le Cadre nous permettra de transformer la prestation de services pour la petite enfance et la garde d'enfants dans la province grâce à diverses initiatives :

- Une stratégie pour des services de garde abordables;
- Une stratégie de formation de la main-d'œuvre;
- Une stratégie pour appuyer les enfants ayant des besoins particuliers;
- Un fonds d'innovation;
- Un guichet unique d'information en ligne;
- Des engagements pour améliorer la qualité et pour informer le public.

Pour lire le Cadre et le Plan d'action, veuillez cliquer sur [le lien suivant](#).

En plus de ce travail important, nous avons collaboré avec nos partenaires au cours de la dernière année afin de prendre des mesures décisives pour accroître et améliorer les services offerts aux familles de l'Ontario, notamment :

- L'engagement pour créer 100 000 places en services de garde agréés abordables et de qualité pour les enfants de 0 à 4 ans au cours des cinq prochaines années, à compter de 2017.
- L'investissement, en 2016, de la somme additionnelle de 65,5 millions de dollars pour créer 3 400 nouvelles places en services de garde dans des écoles de la province.
- L'investissement de 200 millions de dollars pour créer 24 000 places en services de garde agréés pour les enfants de 0 à 4 ans en 2017-2018, dont 16 000 places subventionnées, tel qu'il a été annoncé dans le budget de 2017.
- L'investissement de 1,6 milliard de dollars en nouveaux fonds d'immobilisations pour la création de 45 000 places en services de garde agréés dans des écoles et d'autres espaces publics ou collectivités au cours des cinq prochaines années.

- L'annonce, le 12 juin, d'un accord historique entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux sur un Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- L'annonce, le 16 juin, de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Cet accord prévoit un investissement de 435 millions de dollars sur une période de trois ans afin de faciliter l'accès aux services de garde pour environ 11 200 enfants de plus et de créer 100 nouveaux centres pour la petite enfance et la famille en Ontario.
- L'obligation pour les conseils scolaires d'offrir des programmes avant et après l'école pour les enfants de 6 à 12 ans, là où la demande est suffisante. À compter de septembre 2017, cette obligation s'appliquera à toutes les écoles élémentaires financées par les fonds publics accueillant des élèves jusqu'à la 6^e année.
- La réalisation d'un sondage en ligne et l'organisation de séances d'engagement collectif régionales dans 20 collectivités de la province afin de recueillir les commentaires de plus de 8 000 personnes et parties intéressées, et d'ainsi guider l'élaboration du Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario.
- L'engagement, dans le cadre de Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones, à travailler avec nos partenaires en vue d'accroître l'accès à des programmes adaptés à la culture pour les enfants et les familles dans les réserves, ainsi que l'accès à des services de garde agréés et à des programmes pour l'enfance et la famille hors des réserves.
- L'augmentation substantielle des subventions de fonctionnement annuelles, si bien que les investissements dans les services de garde sont maintenant deux fois plus élevés qu'en 2003 et atteignent plus de 1,2 milliard de dollars par année. Ces investissements comprennent un financement continu pour l'augmentation salariale des professionnels admissibles travaillant dans des services de garde agréés.
- L'investissement de 519 millions de dollars dans le cadre du Programme d'immobilisations prioritaires de 2016 pour la construction, l'agrandissement et la rénovation d'écoles, y compris la création de 1 200 places en services de garde.
- L'élimination des frais ou des dépôts pour l'inscription aux listes d'attente des services de garde.

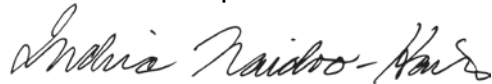
- L'annonce de plans d'intégration, d'amélioration et d'élargissement des programmes pour l'enfance et la famille en vue de faciliter l'accès à des programmes de grande qualité pour la petite enfance.
- L'inscription d'environ 260 000 élèves à la maternelle et au jardin d'enfants à temps plein chaque année dans toute la province.

Nous avons bénéficié des excellents commentaires et suggestions de milliers de personnes de toute la province, notamment des familles, des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, des exploitants de services de garde, des experts, des représentants municipaux et d'autres parties intéressées. Nous allons continuer de travailler avec ces personnes en vue d'apporter les changements demandés par la population ontarienne. Nos efforts vont porter tout particulièrement sur la réalisation des promesses énoncées dans le Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario.

Nous vivons une période passionnante sans précédent dans le domaine des services de garde d'enfants en Ontario. Je tiens à vous remercier à nouveau pour votre engagement et votre dévouement envers ce secteur important, ainsi que pour le leadership dont vous faites preuve. En travaillant ensemble en tant que partenaires, nous saurons édifier le système de services de garde d'enfants et de la petite enfance que nos enfants et nos familles méritent : un service de haute qualité, abordable et dont l'accès est universel.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable de la Petite Enfance et de la Garde d'enfants,



Indira Naidoo-Harris